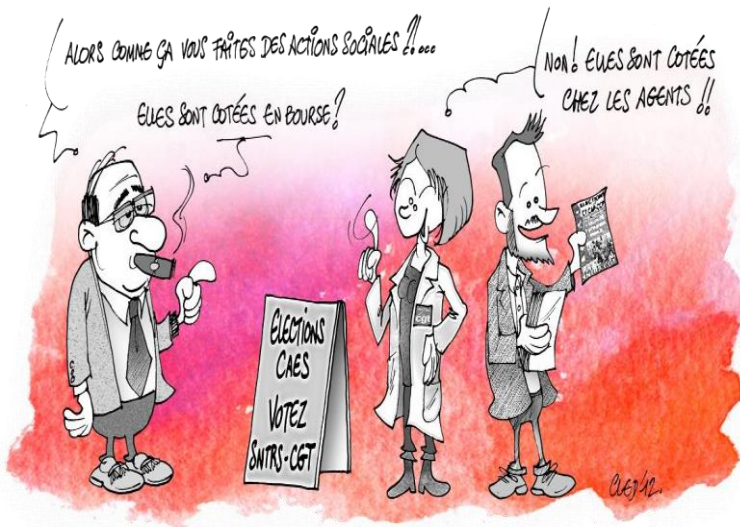


ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS-ADMINISTRATIVES DU COMITÉ D'ACTION ET D'ENTRAIDE SOCIALE (Caes)

Le Caes de l'Inserm, c'est un outil d'action sociale et de solidarité pour tous : titulaires, contractuel.le.s et retraité.e.s



Le Caes est une association Loi 1901 créée par les organisations syndicales en 1971, gérée par 17 représentant.e.s du personnel élu.e.s sur listes syndicales avec une équipe technique composée de 7 personnels de droit privé et de 2 agents Inserm titulaires.

Selon son statut, il « ... a la vocation de promouvoir, organiser, développer et réaliser toute œuvre, tout projet et toute activité à caractère social, culturel, de loisirs et de solidarité ». Il a pour mission de défendre le droit aux vacances, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous, de proposer des activités aux niveaux national et local via les Comités locaux d'action sociale (Clas) pour tous les personnels de l'Inserm statutaires, contractuel.le.s et retraité.e.s.

Durant les 4 années du dernier mandat 2019-2023, nos 4 élu.e.s SNTRS-CGT ont respecté leurs engagements et ont assuré pleinement leurs responsabilités en assumant :

- le Secrétariat Général de juin 2019 à novembre 2021 et la coresponsabilité du secteur Vacances (P. Ferrari),
- la responsabilité du secteur Voyages (P. Robert),
- leurs missions dans les commissions Vacances, Voyages et Loisirs Culture (L. Allart et C. Dejean).

Pendant la crise COVID et pour contrer la baisse de pouvoir d'achat, nos élu.e.s ont initié :

- de nombreux séjours Vacances au taux promotionnel 35-85% ;
 - un séjour promotionnel proposé à chaque saison depuis l'hiver 2022 ;
 - le relèvement des plafonds journaliers du secteur Vacances ;
 - l'acquisition d'un mobil home accessible aux personnes à mobilité réduite ;
 - l'acquisition de nouveaux appartements en multipropriété à la mer et à la montagne ;
 - le maintien de tous les projets du secteur Voyages malgré de multiples reports pendant la période COVID.
- Ils ont répondu aux souhaits des agent.e.s, en doublant la participation de certains voyages très demandés. Cela a permis à de nombreuses personnes de faire le voyage de leur vie.

**Vous êtes appelés à voter pour élire une nouvelle équipe
au Comité National d'Action Sociale (CNAS) du Caes Inserm pour le mandat 2023-2027.**

Votez dès l'ouverture du scrutin électronique le 10 mai 2023 à 9H.

Attention clôture du scrutin le 17 mai 2023 à 15H.

Votez et faites voter pour les candidat.e.s du SNTRS-CGT

Vous n'avez jamais eu autant besoin du Caes !

Le SNTRS-CGT revendique plus de moyens pour le Caes, pour atteindre une dotation à 1% de la masse salariale des titulaires et contractuel.e.s de l'Inserm



La subvention versée au Caes par l'Inserm, c'est **0,62%** de la totalité de la masse salariale totale de l'Inserm (titulaires et contractuel.e.s), **soit 2 148 299€ en 2023**.

Le contexte économique actuel (revalorisation des salaires et des retraites très insuffisante au regard de l'inflation, perte de pouvoir d'achat ces dernières années) exige que le Caes ait plus de moyens pour permettre à tous de partir en vacances, pratiquer du sport, vibrer avec la culture et prendre du bon temps pour ses loisirs.

En 2021, l'administration n'a pas respecté la convention en amputant le budget de 200 000€ prenant le prétexte de la baisse d'activité liée au confinement. La situation sociale actuelle implique des réponses adaptées du Caes avec en particulier un relèvement du montant des prestations. C'est pourquoi, **nous exigeons maintenant le versement de cette somme**. Cela permettrait aussi la mise en place de nouvelles activités solidaires. [Lire nos déclarations ici](#)

Pour le futur mandat

- Nous serons force de propositions pour des séjours (Vacances, Loisir et Culture) où pourront participer un public large : famille, retraité.e.s, personnes en situation de handicap.
- Nous proposerons une réévaluation des plafonds de subvention en fonction de l'inflation.
- Nous soutiendrons la participation des agent.e.s à des projets à caractère environnemental.
- Nous optimiserons la relation entre l'ouvrant droit et le Caes par la mise en place de nouveaux outils pour une amélioration du processus de réponse aux agent.e.s.
- Nous mettrons en place un site Web plus convivial, plus efficient avec une visibilité accrue du Caes particulièrement vers les nouveaux entrants.
- Nous donnerons plus d'autonomie aux Clas pour améliorer la visibilité du Caes en local.
- Nous agirons pour que le Caes apporte un soutien aux personnes en situation de handicap (visibles comme invisibles) afin de soulager les familles de l'impact financier, social que cela engendre au quotidien.

Pour le secteur « Handicap et Solidarité »

Nous proposons de réfléchir à pouvoir transférer des matériels informatiques réformés (PC portable, imprimantes/scanners, logiciels adaptés) à une association qui assurerait le prêt temporaire de ces matériels à des enfants ayant des particularités ou ayant des troubles des apprentissages (TDAH/H, HPI, Autisme, Dys, ...). Ce type d'outils, indispensables à leur inclusion scolaire, est souvent très long à obtenir.

Nous proposerons également la subvention des stages de réussite scolaire, assurés par des professionnels sensibilisés aux troubles neuro développementaux et organisés par des structures reconnues (Ora visio, DYS-POSITIF, ...)

Le Caes se doit aussi d'être plus inclusif en apportant des réponses personnalisées, en simplifiant au maximum la charge administrative lors des demandes de subvention ou d'inscription aux activités avec :

- La mise en place d'un « Guide explicatif adapté » afin d'aider à la compréhension du fonctionnement du Caes, de chaque secteur par des schémas, carte mentale, images etc ;
- Une aide dédiée pour la constitution des dossiers (sur rendez-vous) par téléphone ou visioconférence.

Selon ses statuts, le Caes a pour objet « de promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et tous projets de caractère social, culturel ou éducatif dont des voyages et des séjours ... ».

Un projet de caractère social d'avenir pourrait consister dans la **mise en œuvre de soutiens spécifiques apportés aux personnes en situation de handicap**. L'aide au financement de bilan neuropsychologique indispensable pour une demande de reconnaissance du handicap pourrait par exemple être une des actions possibles.

Nous travaillerons sur ce type d'évolution des missions du Caes.

Depuis plus de 50 ans, le Caes Inserm est un outil d'action sociale et de solidarité, mis à disposition des personnels en fonction et retraité.e.s de l'Inserm.

Aujourd'hui en considérant l'évolution de la société, il devient important de mettre en œuvre une modernisation du Caes, afin d'être au plus près des agent.e.s.

Pour cela les organisations syndicales suivantes : SNCS FSU, SNPTES UNSA et SNTRS CGT s'engagent à mettre en œuvre une politique de renouvellement du fonctionnement du Caes et à soutenir toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

Notre projet commun se décline en trois axes

1) Une politique sociale ambitieuse

Pour une politique sociale ambitieuse et efficace il faut une proximité avec les ouvrants droits. Ceci pourra se faire au travers des Comités locaux rendus plus autonomes avec le soutien fort du Caes national.

L'aide et le soutien aux personnes en situation de handicap et à leur famille devra se poursuivre en se diversifiant.

De même une refonte du système de subvention a posteriori dans les secteurs Jeunesse et Vacances sera menée pour éviter aux familles de supporter la totalité du coût du séjour avant de percevoir la subvention et permettre ainsi à plus de familles de partir en vacances et d'envoyer leurs enfants en colonie de vacances.

Dans le secteur Jeunesse, nous pérenniserons la subvention du soutien scolaire mise en place lors de la période COVID. Il s'agit bien d'une mesure à caractère social puisque le taux moyen de cette subvention était supérieur à 60%.

2) Une politique organisationnelle

L'attractivité des propositions du Caes et sa visibilité seront renforcées via une évolution de la communication du Caes vers les agent.e.s. (Site Web remanié, outils de communication diversifiés et communication spécifique pour les nouveaux entrants) et en recentrant les points d'entrée vers les secteurs (Jeunesse, Vacances/Voyages, Culture/Loisirs/Sports, Retraités, Handicap et Solidarité).

La dématérialisation et une amélioration des échanges entre les ouvrants droits et le Caes seront poursuivies avec de nouveaux outils. Nous proposerons des activités innovantes tenant compte de la diversité de nos publics, notamment les contractuel.le.s, les jeunes retraité.e.s.

Nous mettrons en place une politique de Responsabilité Sociétale en préservant l'aspect social des activités tout en tenant compte, dans la mesure du possible, de leur impact environnemental (notamment de l'empreinte carbone).

3) Une politique budgétaire

Nous réitérerons notre revendication pour un budget du Caes à la hauteur de 1% de la masse salariale de tous les agents de l'Inserm (0,62 % actuellement), comme il est inscrit dans le considérant de la convention entre l'Inserm et le Caes signé en 2017.

Nous viserons à réduire la réserve libre à un niveau aussi bas que possible, elle est de plus de 580 K € en 2023, ce qui est beaucoup trop. Le but du Caes n'est pas de thésauriser mais de servir les agent.e.s Inserm et les retraité.e.s dans les meilleures conditions possibles en mettant à leur disposition cette réserve libre. Celle-ci est le résultat d'un budget excédentaire du Caes et elle s'ajoute à la réserve obligatoire fixée à 391 720 € (calculée pour 6 mois de salaires et de fonctionnement du Caes). Nous avons donc les moyens de mettre en œuvre notre politique sociale avec des projets permettant d'utiliser ces fonds pour le bénéfice de tous les agent.e.s.

Le SNTRS-CGT s'engage à participer à la construction du Caes de demain :

- Par une gestion rigoureuse et transparente,
- Par des prestations pour la jeunesse et les vacances des familles,
- Par un accès à la culture, aux loisirs, aux voyages et au sport pour tous : actif.ve.s et retraité.e.s,
- Par plus de liberté aux Comités Locaux (Clas) dans leur gestion,
- Par un accès aux activités et à l'information du Caes plus accessible.

Élection Caes Inserm mandat 2023-2027

Liste des candidat.e.s présenté.e.s par le SNTRS-CGT

Prénom Nom	Corps	Affectation	Ville	Fonction actuelle au CAES
1) Patrick ROBERT	IEHC	U1078	Brest	Responsable Voyages sortant
2) Magalie ATHENION	TECE	U1211	Bordeaux	
3) Laurent ALLART	TECN	U1003	Lille	CNAS sortant et Bureau Clas de Lille-Amiens
4) Fatmah DEBBAB	TECE	DR AuRA	Lyon	Bureau Clas de Lyon
5) Éric LECOCQ*	TECE	U1068	Marseille	Président du Clas de Marseille
6) Agathe ZOUIOUECH	IEHC	U1258/IGBM	Strasbourg	CNAS suppléante sortante
7) Delphine GALIN CHENE	TECS	U1312	Bordeaux	CNAS suppléante sortante
8) Sabine ULTRE	AI	DR Nord Ouest	Lille	Présidente du Clas de Lille-Amiens
9) Dominique HOTTON*	IR1	U1328	Paris Cordeliers	
10) Muriel GOURICHON	TECN	U1070	Poitiers	Bureau Clas Bordeaux-Poitiers-Limoges
11) Henri JAUTROU	CDD IR	US14	Paris Broussais	
12) Zhor RAMDANE CHERIF	IR2	U1116	Nancy	
13) Frédérique FROUIN MORLON	CRHC	U1288	Paris Saclay	
14) Jean-Marie MANGIN	CRCN	U1130	Paris Jussieu	
15) Valérie DESSIRIER	AI	U976	Paris St Louis	
16) Magali TORRES	IECN	U1090	Marseille	
17) Patricia FERRARI	IECN	Caes	Kremlin Bicêtre	Co-Resp. Vacances, Secrétaire Générale de 2019 à 2021, Présidente du Caes 2015-2019

* Retraités en 2023

La politique sociale à l'Inserm, c'est aussi la restauration, les chèques vacances, la participation à la mutuelle, les CESU garde d'enfants, les allocations pour handicapés

L'action sociale c'est aussi pour les contractuel.le.s.
[N'hésitez pas à vous renseigner auprès des assistantes sociales](#)

Actions du SNTRS-CGT pour développer la politique sociale de l'Inserm :

- Négocier l'accès à une **mutuelle avec des garanties répondant aux besoins** et à la **prévoyance** ;
- Obtenir la mise en place d'une véritable politique **d'accès au logement sur tout le territoire** et ouvrir l'accès à la prime d'installation à l'ensemble des agents sur tout le territoire ;
- Obtenir des réservations de **berceaux en crèche** ;
- Augmenter les aides à la **garde des enfants** ;
- Obtenir un relèvement des plafonds d'attribution des « **chèques vacances** » ;
- Veiller à ce qu'il y ait un nombre de **médecins du travail et d'assistantes sociales** suffisant pour répondre aux besoins des agents dans l'ensemble des délégations régionales ;
- Obtenir la création d'un poste de **psychologue du travail** Inserm ;
- Obtenir et maintenir une **restauration collective** ouverte aux titulaires, contractuel.le.s, doctorant.e.s, stagiaires avec la mise en place d'un tarif national en fonction du salaire indiciaire de la Fonction Publique ;
- Obtenir **plus de communication et de transparence** sur la politique sociale de l'Inserm. Mise à jour [du guide des prestations sociales](#) (Chèques vacances, CESU garde d'enfant, aide financière ...).

Soyez nombreux à voter pour exprimer en masse votre attachement au Caes !

**Pour une politique sociale solidaire et ambitieuse,
Pour une gestion du Caes rigoureuse et transparente,
Votez et faites voter pour les candidat.e.s du SNTRS-CGT**